



Conseil d'école

Date : 6 novembre 2025

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil :

Secrétaires de séance : Mesdames Julie Friconnet et Carole Greslé.

Personnes présentes :

⊕ Enseignants :

Mesdames Friconnet, Greslé, Pinchon, Duarte, Paul, Antzenberger, Ballot, Pernot, Legrand, Pecqueur et Joseph et Messieurs Moal et Méric.

⊕ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

⊕ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, premier adjoint chargé des affaires scolaires.

⊕ Les parents :

Mesdames Falcoz, Goacolou, Mathely, Coiffard, Blin Morin, Lelong, Lefaix, Loulier, Cousin, Marchenay et Lebossé Sousa.

RASED :

Madame Leluc (maîtresse E) est absente et excusée.

L'ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Le bilan de la rentrée,
- Les effectifs,
- Le résultat des élections,
- La zone de proximité,
- La sécurité dans l'école,
- Le règlement intérieur,
- Les APC,
- Le Rased,
- L'étude,
- Le soutien,
- Les travaux,
- Les projets pour l'année scolaire 2025/2026,
- Le programme « PHARE »,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le **10 juin 2025**. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Le bilan de la rentrée :

Cette année, l'équipe pédagogique a accueilli 4 nouveaux enseignants : Mesdames Ballot et Pernot et Monsieur Cornu.

Madame Ballot a la classe de CE2/CM1, Madame Pernot celle de CM1 et Monsieur Cornu est le complément de Madame Legrand et prend en charge la classe de CM2, le vendredi.

Madame Pecqueur remplace Madame Tenaglia.

L'école accueille également une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) Madame Herpin, laquelle accompagne un élève scolarisé en CM1.

3. Les effectifs :

Aujourd’hui l’école compte 12 classes ainsi réparties :

Au cycle 2 :

CP Mesdame s Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CE1 Madame Duarte	CE1 Madame Pinchon	CE1/CE2 Monsieur Moal	CE2 Madame Paul	CE2 Monsieur Méric
22	21	23	24	13 + 8 21	23	23

Au cycle 3 :

CE2/CM1 Mme Ballot	CM1 Madame Antzenberger	CM1 Madame Pernot	CM2 Madame Pecqueur	CM2 Madame Legrand et Monsieur Cornu
9+12	26	24	25	26

Total au cycle 2 : **166**

Total au cycle 3 : **113**

Total : **279**

Les effectifs ont baissé. Soixante-cinq élèves sont partis au collège et seulement quarante-trois enfants sont arrivés en CP, il y a eu 13 inscriptions (3 en CP, 4 en CE1, 2 en CE2, 2 en CM1 et 2 en CM2).

Madame Joseph a fait remonter les effectifs, auprès de la Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale, pour l’année 2026/2027 : elle attend l’arrivée de 56 élèves en CP.

4. Le résultat des élections des représentants des parents d’élèves :

Cette année encore, une seule liste s'est présentée : l'**API** (Association des Parents Indépendants). Le taux de participation a été de **57 %**. L'année passée, il était de **47.73 %**.

5. La zone de proximité :

Madame Joseph profite de ce premier conseil pour définir la zone de proximité. Cette zone permet aux enseignants de pouvoir se rendre aux endroits préalablement définis, sans accompagnateur. L'équipe a choisi d'inclure dans cette zone : la bibliothèque municipale, les salles François Villon et Jacques Brel, le complexe sportif de la commune, le collège Nelson Mandela, mais aussi l'école de musique, l'église, la place de la Mairie, le quartier du Rivage et les bords de Loire (du jardin de l'Evêché jusqu'à l'étang).

6. La sécurité dans l'école :

Le premier exercice incendie s'est déroulé le **lundi 22 septembre**. Tous les élèves et adultes, présents ce jour-là dans l'école, ont évacué le bâtiment en 1 minute et 25 secondes afin de se regrouper sur le terrain de basket.

Pour cet exercice, le policier municipal a donné l'alerte et chronométré le temps mis pour l'évacuation des locaux.

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité, Alerte Attentat, un exercice s'est déroulé le **mardi 7 octobre**. Le danger simulé par le policier municipal provenait de l'école maternelle. L'objectif pour les élèves de l'école élémentaire était d'évacuer l'école tandis que ceux de l'école maternelle devaient rester cachés. Tout s'est bien déroulé, et tous les élèves ont quitté l'école pour aller se cacher à différents endroits préalablement définis, en 1 minute et 20 secondes.

Durant l'année scolaire, deux autres exercices se dérouleront dans le cadre du PPMS, ainsi que deux autres évacuations « incendie ».

7. Le règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur reste le même que celui de l'année passée. Il est consultable sur le site de la mairie et les parents qui le souhaitent le recevront en format papier.

Madame Joseph procède au vote et le règlement intérieur est approuvé.

8. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et le soutien :

Certains enseignants font APC sur le temps de la pause méridienne de 11 h 45 à 12 h 15, de 13 h 00 à 13 h 30 ou de 13 h 05 à 13 h 35 et d'autres le soir de 16 h 30 à 17 h 15. Certains travaillent sur la remédiation ou la prévention, d'autres travaillent autour de projets.

9. Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté :

Cette année encore, l'équipe pédagogique travaille avec le RASED de la Chapelle Saint Mesmin et a le plaisir de travailler avec Madame Leluc, maîtresse E, chaque vendredi. Le RASED est toujours dépourvu de maître G.

Madame Alexane Bories, psychologue scolaire, continue de travailler sur 13 écoles de la circonscription dont l'école élémentaire et l'école maternelle de Saint-Ay.

Le lundi 29 septembre, Mesdames Bories et Leluc ont fait le point sur les enfants ayant des besoins particuliers avec chaque enseignant. Cette année, 57 demandes RASED ont été rédigées par les enseignants de l'école élémentaire.

Certains enfants pourront être aidés par Madame Leluc, laquelle ne vient à Saint AY qu'une journée par semaine.

Ceux qui devraient bénéficier de l'aide d'un maître G, ne seront pas pris en charge.

Madame Bories effectuera des tests ou des observations auprès de certains enfants soit à la demande des familles soit à celle des enseignants.

10. Le soutien :

Cette année, des enseignantes effectueront des heures de soutien scolaire auprès des élèves les plus fragiles.

A partir du 4 novembre prochain, Madame Paul travaillera avec les élèves de CM1 et CM2, chaque mardi soir, de 16h45 à 17h45, sur la méthodologie et la compréhension.

Madame Joseph travaillera sur la fluence et sur la structure de la phrase avec des élèves de CE1 et CE2.

11. L'étude :

L'étude a recommencé le **lundi 15 septembre**. Comme l'an passé, elle commence à 17h15 et se termine à 18h15.

Les enseignants qui effectuent l'étude se sont répartis de la manière suivante :

	LUNDI	MARDI	JEUDI
Semaine 1	Mme Joseph	Mme Greslé	Mme Ballot
Semaine 2	Mme Antzenberger	Mme Pernot	M. Moal

12. Les travaux :

Une liste a été envoyée à Monsieur Foulon avant les vacances et les travaux demandés ont été effectués.

Un problème de connexion à internet persiste dans la classe de Madame Paul.

Monsieur Moal ajoute qu'il n'a pas de serrure sur l'une de ses portes et qu'il ne peut donc pas s'enfermer dans sa classe en cas d'exercice « Alerte Attentat ».

Monsieur Foulon en prend note.

13. Les projets pour l'année scolaire 2025/2026 :

Mesdames Antzenberger, Ballot et Pernot souhaiteraient partir en classe de découverte à St-Jean-de-Monts. Le séjour est organisé par les Œuvres Universitaires du Loiret et se déroulerait du lundi 18 mai au samedi 23 mai (5 nuits). Durant le séjour, une sortie est prévue au Puy du Fou d'où le tarif élevé.

Madame Joseph a établi un budget afin de savoir si la mairie de Saint-Ay acceptait de participer financièrement.

Nombre d'élèves : 72

Coût du séjour	Famille	Mairie	Coop
470.00	340.00	80.00	50.00
475.00 x 72 = 33 840	340.00 x 72 = 24 480	80 x 72 = 5 760.00	50 x 72 = 3 600.00

Monsieur Foulon présentera le projet lors d'un conseil municipal. Le budget, quant à lui, sera voté en 2025.

Afin de récolter des fonds pour le financement de ce projet, les enseignants envisagent d'organiser un loto le 15 février 2026 dans les salles Jacques Brel et François Villon, avec l'aide de l'API.

L'équipe pédagogique organisera également un marché de Noël. Du lundi 8 décembre au vendredi 11 décembre et vendra chaque soir de 16h30 à 18h45, des décorations de Noël. L'association des parents d'élèves propose de vendre des crêpes le jeudi et vendredi soir de cette même semaine.

Enfin, les élèves de CM1 vendront des pains au chocolat 2 vendredis par mois à 16h30 dans le hall principal.

Les bénéfices du loto, du marché de Noël, de la vente des pains au chocolat permettront ainsi de réduire la participation des parents pour la classe de découverte.

Comme l'an passé, Madame Antzenberger fait classe dehors et se rend chaque mardi après-midi sur les bords de Loire.

Cette année, les enseignants ne participeront pas à l'action Ela. En revanche, toute l'école se mobilisera pour l'association : Action Contre la Faim et fera **une course en mai 2026**.

Aujourd'hui, **jeudi 6 novembre**, tous les élèves de CE2 ont bénéficié d'une formation théorique avec un gendarme de la brigade de Meung-sur-Loire, lequel a remis à chaque enfant un livret « Le code du jeune piéton ». Les deux policiers municipaux prendront ces mêmes élèves en petits groupes et leur proposeront différents ateliers pratiques et à la suite des différents exercices réalisés, ils passeront leur permis piéton. Les policiers municipaux interviendront également auprès des élèves de CP pour leur enseigner la manière de traverser.

Cette année, toute l'école s'est inscrite aux ateliers **EcoPousse**. Une animatrice de l'association Loiret Nature environnement interviendra, auprès de tous les élèves, à travers différents ateliers pédagogiques et interactifs visant à sensibiliser les élèves à la protection de la nature et de l'environnement.

Le **lundi 17 novembre, le mardi 18 novembre et le jeudi 20 novembre**, les enfants travailleront sur les économies d'énergie, le **Lundi 19 janvier, le mardi 20 janvier et le jeudi 22 janvier**, ils auront une intervention sur les déchets et enfin le **lundi 30 mars, le mardi 31 mars et le jeudi 2 avril**, ils termineront avec un atelier sur l'eau.

Le **jeudi 4 décembre**, les élèves de CP, les classes de Messieurs Méric et Moal se rendront à Beaugency pour participer à des ateliers scientifiques, organisés par les FRMJC. Le thème cette année est l'énergie.

Le **jeudi 12 février** les CE1 de Mesdames Duarte et Pinchon iront au conservatoire d'Orléans pour assister à au spectacle musical « Parade », organisé par les JMF.

En **juin 2026**, toutes les classes participeront à des sorties vélo. Les destinations et dates seront communiquées ultérieurement.

14. Le programme Phare :

Le programme anti harcèlement « PHARE » combine plusieurs actions pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit. Il est destiné aux élèves des écoles et collèges. Les écoles s'engagent à mettre en place le programme et constituent une équipe de ressource en charge de l'application du protocole. Les enseignants référents de l'école sont Mesdames Greslé, Paul, Antzenberger et Joseph. Cependant, tous les enseignants peuvent intervenir et n'importe quel élève peut être reçu en entretien à tout moment de l'année et les parents ne seront pas forcément prévenus.

Aujourd’hui, **jeudi 6 novembre**, était la journée nationale contre le harcèlement, les enseignants ont travaillé avec leurs élèves sur des activités pédagogiques liées au harcèlement. Elèves et enseignants étaient habillés en bleu. Des photos de groupe ont été prises et seront affichées dans le hall de l’école.

15. Les questions des parents :

Sur les 279 enfants dans l’école, les parents ont eu 5 retours du questionnaire remis aux parents.

L’un remerciait les enseignants pour la qualité des spectacles présentés en juin dernier.

L’un demande si l’école procède au tri des déchets dans les classes. Mme Joseph explique qu’actuellement il n’y a pas de tri, mais qu’à la suite des interventions de l’association EcoPousse en janvier prochain, l’équipe pourra, en accord avec la mairie de Saint-Ay, mettre en place un système du tri des déchets.

L’un demande si l’éclairage de la cour fonctionne. Tous les luminaires fonctionnent, cependant celui qui est disposé sur le mur du préau éclaire peu et, entre le portail et le bâtiment du périscolaire, il fait très sombre. Monsieur Foulon signalera le problème au directeur des services techniques.

L’un demande si les élèves pourront bénéficier d’un enseignement leur permettant d’obtenir le permis piéton et le permis vélo. Tous les élèves de CE2 ont reçu une formation aujourd’hui. Madame Joseph se renseignera pour que les élèves du cycle 3 puissent avoir une formation pour le permis vélo.

Enfin, la dernière demande s’adresse à la mairie et concerne le rafraîchissement des bandes cyclables menant à l’école. Monsieur Foulon prend note de la demande.

Une maman, présente au conseil, intervient afin de savoir si Mme Tenaglia reprendra son poste. Elle ajoute que les enfants étaient inquiets de ne pas savoir si Mme Pecqueur reviendrait le lundi 3 novembre. Mme Joseph explique que ni elle, ni Mme Pecqueur ne savaient si Mme Tenaglia reviendrait, après les vacances. Mme Pecqueur a eu des informations le vendredi 31 octobre. Si le cas se reproduit lors des prochaines vacances, Mme Joseph préviendra les familles avant la rentrée.

Madame Joseph remercie l’ensemble des personnes présentes à ce premier conseil et communique les dates des prochains conseils :

2^{ème} conseil : le jeudi 5 mars 2026 à 18h30,

3^{ème} conseil : le mardi 23 juin 2026 à 18h30.

Valérie Joseph,
Directrice.

Julie Friconnet et Carole Greslé,
Enseignantes.

Pascal Foulon,
1^{er} adjoint au Maire, chargé des affaires scolaires.

Hélène Blin,
Parent d'élève.